

CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du
30 novembre 2022, 20h15

SALLE DE COMMUNE

ORDRE DU JOUR

COMME PRESENTE ET JOINT A LA CONVOCATION

APPEL, ORDRE DU JOUR

Appel

01 M le Président Claude-Alain Gebhard ouvre les débats à l'heure, en saluant l'assemblée. Le secrétaire procédera ensuite à l'appel; 4 personnes se sont préalablement excusées, et 22 Conseillères et Conseillers sont présents.

OJ

02 L'ordre du jour joint à la convocation n'appelle pas de modification ni de complément, il sera suivi tel que présenté.

ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS.

Etat

03 Aucune demande concernant ces deux points n'est parvenue en main du bureau; l'assemblée est donc toujours forte de 26 membres. La majorité en cas de votation ce soir est de 12 voix.

PROCES-VERBAL de la séance du 31 octobre

PV

04 Le procès-verbal du 31 octobre ne suscite aucune remarque, il est approuvé tel que rédigé. Un merci particulier à Madame Lina Lardet qui a assuré un remplacement de dernière minute pour la tenue et la rédaction de ce document.

PREAVIS N° 07 / 2022, budget 2023

Budget 2023

- 05 A l'écoute de la lecture du rapport de la commission de gestion par Mme Claire Denis, l'assemblée a pu constater un léger déficit de 8800 fr. estimé pour 2023. Quelques raisons concernant cette situation ont été relevées par la commission, comme: étude et établissement d'un PECC (plan énergie et climat communal), travaux routiers, amélioration des infrastructures d'épuration, et augmentation des soutiens à nos citoyens par le FDDER. **M Hoffmann** souhaite connaître le montant des liquidités disponibles ? Il lui est répondu que ce chiffre ne figure pas sur notre budget, car il ne reflèterait qu'un état au 30 novembre, et pourrait évoluer au fil du temps. Toutefois M le Syndic annonce un montant de 7 millions de francs à ce jour. **M Nyffenegger** demande pourquoi la municipalité admet ce léger déficit. M Schopfer répond que la municipalité joue la carte de la stabilité en mettant la priorité sur le maintenant de son taux d'impôt et de sa ristourne au niveau de 2022, d'où cette projection négative. Le préavis N° 07 /2022 est soumis au vote; le budget 2023 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 08 / 2022, demande de crédit pour immeubles Clarmont

Immeubles de Clarmont

- 06 **Mme Menzel** se charge de la lecture du rapport sur cet objet. La commission ne fait pas de remarque particulière sur la demande de la municipalité, et recommande à l'assemblée d'accepter ce préavis, et par là une dépense de 73 000 fr. pour des améliorations aux abords de nos immeubles. **M Luc Breton** s'interroge sur la réelle nécessité de cette dépense. **M Spycher** répond que l'entretien de ces talus herbeux est délicat, rendu encore plus difficile par la pose des clôtures en bordure. **M Roger Paquier** pense qu'il s'agit d'une responsabilité de l'architecte. **M Perret-Gentil** répond que la commune a acheté clé en main, sans se douter de ce problème, in fine évident qu'à l'usage de la chose. **M Nyffenegger** constate qu'il y a déjà une somme de 13 000 fr. inscrite au budget pour ces immeubles. **M le Syndic** répond qu'il s'agit du montant utile à l'entretien annuel. La discussion étant close, M le Président demande le vote: le préavis N° 08 / 2022 est adopté par 19 voix, 2 abstentions et une voix contre.

PREAVIS N° 09 / 2022, demande d'autorisation pour prêt AVM

AVM

- 07 **M Maclean** nous fait lecture du dernier rapport de la commission de gestion pour l'année 2022. Après une brève partie historique sur cette association, le rapporteur souligne que les risques pris pour ce prêt de 800 000 fr. sur cinq ans seraient quasi nuls pour notre commune, vus les statuts de l'AVM (membres solidaires). La commission recommande dès lors d'autoriser la municipalité à prêter à l'AVM. **M Nyffenegger** relève que c'est Vaux qui prête à un taux intéressant, mais que c'est l'ensemble des consommateurs AVM qui en profitera. **M Vincent Denis** répond que ceci est largement compensé par le fait que la commune de Vaux avait, à la création de l'association, un réseau vraiment vétuste, et qu'elle a largement profité de la rénovation de ses structures, financées alors par l'AVM. Les questions ont eu leurs réponses, il est temps de voter; le préavis N° 09 / 2022 est accepté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Yves Schopfer

- 08 Monsieur le Syndic excuse l'absence de M Menzel, retenu professionnellement. Il présente ensuite les dispositions prises par la commune en cas de pénurie ou interruption de la fourniture en électricité. En bref: équipement d'un point de rassemblement d'urgence (PRU) en cas de coupure prolongée. Du côté de l'administration, la municipalité a élaboré son PCA (plan de continuité des activités). Ces deux processus sont validés par la préfecture. M le Syndic donne quelques infos sur l'avancement du projet photovoltaïque communal; le dossier avance selon le calendrier établi, avec quelques compléments sur des opportunités supplémentaires éventuelles comme le chauffage à distance. M Perret-Gentil déclare que ce point avait déjà été vu par la muni et déclaré non rentable. M Schopfer répond que la situation actuelle est différente sur le plan des énergies.

A-M Perret-Gentil

- 09 Madame la municipale des finances revient sur la soirée des petits comptes et insiste sur la nécessité de préparer des factures ou décomptes précis pour paiement. Ces derniers ne se feront plus que par virement.

David Spycher

- 10 Notre responsable des routes nous plonge à nouveau dans les méandres de ce dossier sinueux. La phase importante à venir sera le test de circulation qui devra inclure la nouvelle signalisation, donc un " parcours plus " rebutant " pour les utilisateurs. De cette phase test dépendra la prochaine décision de la municipalité, en accord avec la commune d'Echichens, sur la poursuite ou non de ce projet tel que conçu par les mandataires.

DIVERS

Yves Schopfer

- 11 remercie l'association des Pro'Fêtes pour l'organisation des fenêtres de l'Avant.

Luc Breton

- 12 Ce citoyen revient sur le sujet de l'eau potable. Il déclare que la possibilité que des sources traversent notre territoire est fort probable. Dès lors, il demande que la municipalité se penche sur ce point, estimant que le captage de nouvelles ressources serait vraiment dans l'air du temps, vu les besoins en eau sans cesse en augmentation. La municipalité prend bonne note, et épinglera cet objet à son calendrier.

Vincent Denis

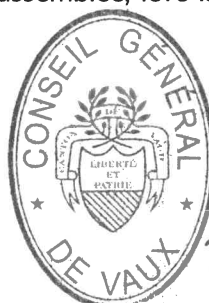
- 13 se lance également à l'eau, et remercie le Conseil pour le prêt qui sera accordé à l'AVM.

RAPPEL

Claude-Alain Gebhard

Monsieur le Président remercie l'assemblée, lève la séance, et invite chacun à rester pour partager un verre. Il est 22h10

Claude-Alain Gebhard Président



Raymond Stoudmann secrétaire

